

**GUIDE EXPRESS DU NOUVEL ADHÉRENT A L'A.P.P.**

Les formulaires ci-dessous mentionnés sont téléchargeables via Internet sur <http://app.asso.fr>, rubrique "Formulaires et Tarifs"

**COMMENT ADHÉRER A L'A.P.P. ? (adhésion obligatoire)**

Forme juridique :	<b>Personne morale</b>		<b>Personne Physique</b>
<i>Formulaire à télécharger :</i>	<i>Bulletin d'adhésion – personne morale</i>		<i>Bulletin d'adhésion - personne physique</i>
<b>TARIFS</b>			
Droit d'entrée (1 <sup>ère</sup> année)	270,00€ H.T.	soit <b>322,92€ TTC</b>	80,00€ H.T.      soit <b>95,68€ TTC</b>
Cotisation <b>annuelle</b>	430,00€ H.T.	soit <b>514,28€ TTC</b>	110,00€ H.T.      soit <b>131,56€ TTC</b>

**COMMENT PROCÉDER AU RÉFÉRENCIEMENT DE VOTRE ŒUVRE ?**

*Formulaires à télécharger :*      *Inscription au Répertoire IDDN-Référencement*  
*Déclaration sur l'Honneur-Référencement*

*Pièce(s) à fournir :*              *Votre œuvre sur support papier ou numérique*  
*(CD-Rom, DVD, clé USB ...) en 1 exemplaire\**

<b>TARIFS</b>	<i>Vous bénéficiez de 3 référencements gratuits à chaque renouvellement d'adhésion (cotisation annuelle)</i>		
A partir du 4 <sup>ème</sup> :	<b>Personne morale</b>		<b>Personne Physique</b>
<i>(Référencement initial ou mise à jour)</i>	80,00€ H.T.	soit <b>95,68€ TTC</b>	32,00€ H.T.      soit <b>38,27€ TTC</b>

*N.B. : Cette procédure ne permet pas l'accès contractuel, pour vos utilisateurs, aux sources en cas de défaillance. \*L'exemplaire de l'œuvre est placé dans une enveloppe scellée (logibox), qui sera conservée par le titulaire des droits (dans ce cas l'APP ne conserve pas d'exemplaire).*

**COMMENT PROCÉDER AU DÉPÔT DE VOTRE ŒUVRE ?**

*Formulaires à télécharger :*      *Inscription au Répertoire IDDN-dépôt*  
*Déclaration sur l'Honneur-dépôt*

*Pièce(s) à fournir :*              *Votre œuvre sur support numérique (CD-Rom,*  
*DVD, clé USB, ...) en 2 exemplaires\**

<b>TARIFS</b>	<b>Personne morale et personne physique</b>	
Dépôt initial	190,00€ H.T.	soit <b>227,24€ TTC</b>
Mise à jour	80,00€ H.T.	soit <b>95,68€ TTC</b>

*Ces tarifs sont valables pour le dépôt de diffusion (D) et le dépôt de sources (S).  
 Pour le dépôt contrôlé (C) : uniquement sur devis*

*N.B. Cette procédure permet l'accès contractuel, pour vos utilisateurs, aux codes sources (sauf dépôt de diffusion (D)) en cas de défaillance. \*Les deux exemplaires de l'œuvre sont placés dans deux enveloppes scellées (logibox). Une logibox est conservée par l'APP, l'autre est remise au titulaire des droits.*

Pour les définitions et les détails sur notre activité, voir notre Règlement Général sur <http://app.asso.fr>,  
 Pour toute autre question, nous consulter au 01.40.35.03.03 ou envoyer votre demande par mail [app@iddn.org](mailto:app@iddn.org)

**CE QUE VOUS POUVEZ INCLURE DANS UN RÉFÉRENCIEMENT OU UN DÉPÔT ?**

- Votre création personnelle ou celle des employés de la personne morale titulaire des droits : sources, écrans, scénarios, documents de conception du produit, bases de données,...
- Tout élément réalisé par un tiers mais inclus dans un produit et dont vous avez acquis, par contrat, la pleine propriété intellectuelle.

*Pour déposer ou référencer votre œuvre en nos locaux, sur rendez-vous, nous contacter au 01.40.35.03.03 ou nous adresser votre dossier par courrier recommandé.*